

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2015/11/24-02

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 novembre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

- Vu** le Code de l'Éducation,
- Vu** le Code du Domaine de l'État,
- Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : logements : convention d'occupation précaire

Le conseil d'administration approuve les conventions d'occupation précaire attribuées à Madame Martin-Chave et Monsieur Lespets.
Les tableaux annexés à la présente délibération précisent les caractéristiques des logements concernés.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 24 novembre 2015


Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU NOVEMBRE 2015

Attribution concession de logement PROFIL COP

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Adresse	Date d'effet	date de fin
ESPE Digne	CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE	Mme MARTIN-CHAVE	Mme MARTIN-CHAVE	Appartement de type 5 de 95 m ²	15 Ave Joseph Reinach 04002 Digne les Bains	01/09/2015	
Campus Luminy	CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE	M. LESPETS	M. LESPETS	Appartement de type 4 de 85 m ²	163, Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE	01/09/2015	31/10/215